



Pension alimentaire et garde de l'enfant

Par **dounia**, le **20/04/2009** à **23:52**

Bonjour

l'ex épouse de mon conjoint qui avait la garde de leur enfant unique (et dont mon conjoint, versait une pension alimentaire de 200E), veut aujourd'hui que l'enfant viennent vivre chez nous,, (l'enfant ayant arreté toute scolarité depuis Février, et sera majeur en novembre prochain) celle ci prétend que son avocat a saisi le JAF en février , et que le juge aurait apparemment dit qu'il n'y avait pas à passer devant lui. que le pouvait s'arranger entre nous. en ce moment l'enfant est en vacances chez nous, sa mère souhaite ne plus le reprendre, celle ci a dit qu'elle va faire le nécessaire pour la pension;

Peut on garder l'enfant sans jugement, et doit on continuer à lui verser la pension??

Nous craignons qu'elle abuse de la situation, car n'ayant pas de jugement définitif, nous devons continuer à lui verser une pension alors que l'enfant vit chez nous et qu'avant d'avoir une date, l'enfant sera pratiquement majeur..

merci

Par **Marion2**, le **21/04/2009** à **09:55**

Bonjour,

Il faut saisir le JAF auprès du Tribunal du Grande Instance dont dépend la mère.

Même si l'enfant est majeur mais pas autonome financièrement, il faudra continuer à verser une pension alimentaire.

Si vous souhaitez que cet enfant vive avec vous, il faut faire une demande de pension au JAF

que la mère vous versera.

Cordialement.

Par **dounia**, le **22/04/2009** à **09:50**

merci Laure

nous sommes obligés de saisir le JAF? nous pouvons nous pas regler tout cela avec des courriers? Courrier signalant le changement?

Merci

Par **parentpourtoujours**, le **23/04/2009** à **22:49**

Bonsoir,

il faudra en effet saisir le jaf, il est toutefois possible de simplifier les choses et de vous passer d'avocat dans le cadre d'un convention amiable. En bref, vous trouvez un accord et vous demandez au juge de rendre une décision validant votre accord, en l'absence d'accord le dernier jugement rendu fait fois.

Espérant que ma réponse saura vous aider